

9^{es} journées
scientifiques

22
avril 2015

Colloque international

Amphithéâtre 200

Faculté de droit de Toulon

Entrée libre

La banque dans tous ses (E)états

Intermédiation et croissance

Regards croisés, France, Belgique, Italie, Maroc, Sénégal



La banque dans tous ses (E)états

Intermédiation et croissance

Regards croisés, France, Belgique, Italie, Maroc, Sénégal

La banque, un acteur financier et économique incontournable. La journée du 22 avril 2015 envisage d'en prendre la mesure. En réaction à la crise des subprimes, des régulations prudentielles visent à assurer la stabilité du secteur financier et notamment du système bancaire international. Dans une économie mondialisée, à l'heure de l'Union bancaire, alors que l'offre de crédit est en mutation progressive en application de Bâle 3, la place et le rôle des banques dans le financement de l'économie réelle doivent être appréhendés en des termes nuancés. Qu'en est-il en zone euro et en Afrique ? Comment convient-il d'y apprécier l'impact de la crise ? Des tendances se dessinent. Les États s'adaptent. Un nouveau modèle économique se construit. L'intermédiation financière progresse, la banque accompagne la désintermédiation qui avance, pourra-t-elle accompagner la reprise ? Quels sont les enseignements du contentieux bancaire ? Sous les regards croisés d'universitaires, de représentants du monde bancaire, de praticiens du droit, de France, de Belgique, d'Italie, du Maroc et du Sénégal, des éléments de synthèse devraient être dégagés. La transmission du crédit vers l'économie réelle est le défi à relever.

8h30 Accueil des participants

9h Ouverture du colloque

Allocution de *Thierry DI MANNÒ*, Doyen de la Faculté de droit, Université de Toulon

Allocution de *Maryse BAUDREZ*, Directrice du CDPC-JCE (UMR, CNRS, 7318 DICE), Université de Toulon

Allocution de *Moulay Mohamed Lahbib RHALIB*, Professeur, Université de Tanger, Maroc

Propos introductifs d'*Anne-Marie ROMANI*, Maître de conférences, Université de Toulon

9h30 I. L'INTERMÉDIATION DES BANQUES SOUS SURVEILLANCE - RÉGULATIONS PRUDENTIELLES
ET PRÉVENTION DU RISQUE - VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

CONTEXTE GÉNÉRAL - TENDANCE

Accords de Bâle, Europe, Risque Afrique : forces et faiblesses

Circuits financiers non bancaires : mérites et limites

Sous la présidence d'*Audrey DAHAN*, Responsable Équipe Juridique BNP Paribas CIB

9h30 « L'évolution et l'encadrement du risque crédit depuis la crise financière de 2008 »

Daniel CABARDOS, Directeur des Crédits, Banque privée Marseille

Stéphane LE LEZ, Attaché de direction, Banque privée Marseille

10h « Bâle III et Afrique »

Seydou DIOUF, Professeur, Chef de Département Histoire du Droit et des Institutions, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, UCAD - Dakar, Sénégal

10h15 « Les financements alternatifs ou la bancarisation déstructurée »

Julien COUARD, Maître de conférences, Université de Toulon

10h30 « Les modes de financement des ETI »

Valérie GOMEZ-BASSAC, Maître de conférences, Vice-Doyen, Université de Toulon

10h45 « Les financements non bancaires encouragés par le droit fiscal ? »
Georges CAVALIER, Maître de conférences, Centre d'études et de recherches financières et fiscales (CERFF), Université Jean Moulin Lyon 3

11h Discussion

CONTEXTES PARTICULIERS

Systèmes bancaires : les États s'adaptent Banque de France - Autres regards

Sous la présidence de *Moulay Mohamed Lahbib RHALIB*, Professeur, Université de Tanger, Maroc

11h15 « Les pouvoirs publics au regard de la désintermédiation : craintes et espoirs pour le financement de l'économie »
Didier PATOUX, Banque de France, Directeur départemental du Var

11h30 « Les évolutions du droit belge en matière de crédit bancaire et de crowdfunding »
Pauline BEGASSE DE DHAEM, Chercheuse FNRS (FRFC) en formation doctorale, Centre Perelman (Université Libre de Bruxelles) et SIEJ (Université Saint Louis Bruxelles)

11h45 « Banque et entreprise face au devoir constitutionnel de solidarité sociale »
Massimo CAVINO, Professeur de Droit constitutionnel, Université du Piémont Oriental
« Amedeo Avogadro »

12h « Regards croisés entre le système bancaire islamique et la banque conventionnelle - Cas du Sénégal : financements de projets de développement et octroi de crédits aux ménages et PME »
Seydou DIOUF, Professeur, Chef de Département Histoire du Droit et des Institutions, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, UCAD - Dakar, Sénégal

12h15 Discussion

12h30 Déjeuner

14h II. L'INTERMÉDIATION DES BANQUES CONFORTÉE - ACTEURS FINANCIERS - TITRISATION DE CRÉANCES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ?

REFINANCEMENT ET OFFRE DE CRÉDIT

L'évaluation du risque
Regards pluriels

Sous la présidence de *Mohamed Mounir TABITE*, Professeur Université Hassan II, Casablanca, Maroc

14h « Titrisation, France, Europe, questions en suspens »
Didier PATOUX, Banque de France, Directeur départemental du Var

14h15 « Titrisation Afrique : cas du Maroc et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) »
Abdelali ABBOUR, Professeur Assistant, Université Moulay Ismaël-Meknès, Maroc

14h30 Discussion

III. L'INTERMÉDIATION DES BANQUES PRESERVÉE - MESURES INCITATIVES AU MAINTIEN DU CRÉDIT ? LA PRISE DE RISQUES ÉCONOMIQUES

LA BANQUE, LE DÉBITEUR : RÈGLEMENT DES CONFLITS

Entre efficacité et quête d'un équilibre
France – Autres regards

Sous la présidence de *Laurent SEBAG* Juge, 2^e Chambre civile TGI Toulon, Codirecteur de la préparation ENM, universitaire, Toulon

14h45 « Stratégies de recouvrement bancaire et moyens de défense ; la banque gagne, en principe... »
Frédéric PEYSSON, Cabinet Peraldi -Peysson, Avocat au Barreau de Toulon
Philippe BARBIER, Le Cabinet Barbier, Eurojuris France, Avocat au Barreau de Toulon

- 15h15** « Réglementation du traitement des difficultés des entreprises et maintien du crédit bancaire : la recherche d'un équilibre »
Florence REILLE, Maître de conférences, Université de Toulon
- 15h30** « Le crédit bancaire face à l'entreprise en difficulté : le regard du droit belge »
Pauline BEGASSE DE DHAEM, Chercheuse FNRS (FRFC) en formation doctorale, Centre Perelman (Université Libre de Bruxelles) et SIEJ (Université Saint Louis Bruxelles)
- 15h50** « Recouvrement des créances bancaires en Italie : modalités, efficacité - Impact du droit des procédures collectives »
Pietro G. BEMBO, Titolare di Studio Legale Avv. Pietro Bembo, Eurojuris international, Avocat au Barreau de Milan
- 16h10** « Les techniques de recouvrement des créances bancaires au Maroc : des créances en souffrance – Solutions propres aux entreprises en difficulté »
Moulay Mohamed Lahbib RHALIB, Professeur, Université de Tanger, Maroc
- 16h30** « Le recouvrement simplifié des créances bancaires et les procédures collectives – Espace OHADA – Le Sénégal »
Alain Martial AKUE MICKALA, Doctorant, Université de Toulon
- 16h50** Discussion
- 17h05** Pause
- 17h20** En conclusion
Seydou DIOUF, Professeur, Chef de Département Histoire du Droit et des Institutions, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, UCAD - Dakar, Sénégal
Didier PATOUX, Banque de France, Directeur départemental du Var
- 18h** Clôture des travaux

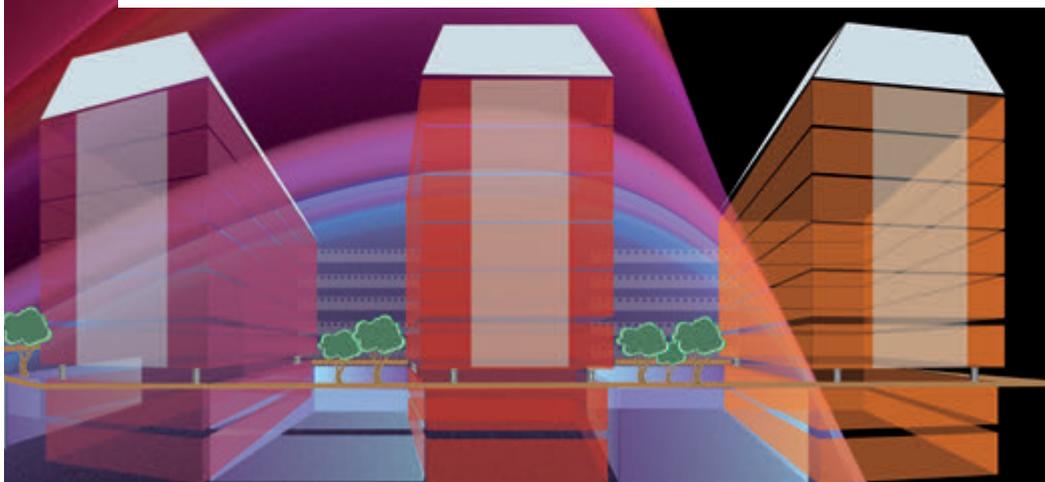
la RECHERCHE à l'Université

**Centre de droit et
de politique comparés
Jean-Claude Escarras
DICE - UMR 7318**



Organisation sous la direction scientifique d'Anne-Marie Romani,
Maître de conférences HDR

colloque.banque@univ-tln.fr • Tél. : 04 94 46 75 26



<http://js2015.univ-tln.fr>

